

## Les migrations internationales des travailleurs du Bassin Méditerranéen : caractéristiques démographiques et socio-économiques

Allaya M.

Les échanges méditerranéens

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes; n. 18

1973

pages 83-97

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010290>

To cite this article / Pour citer cet article

Allaya M. Les migrations internationales des travailleurs du Bassin Méditerranéen : caractéristiques démographiques et socio-économiques. *Les échanges méditerranéens*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 83-97 (Options Méditerranéennes; n. 18)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

M. ALLAYA

Institut Agronomique  
Méditerranéen  
Montpellier

# Les migrations internationales des travailleurs du Bassin Méditerranéen : Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Avant d'aborder l'aspect quantitatif des migrations, signalons les difficultés et limites d'ordre statistique auxquelles on se heurte dans une pareille étude ; en effet, les séries de statistiques collectées dans les différents pays concernant la main-d'œuvre immigrée ou la population étrangère, présentent des lacunes fort importantes, notamment concernant les sorties de travailleurs et les retours dans les pays d'origine, ce qui rend difficile l'établissement de solides migratoires. Les meilleures informations dont on dispose sur les populations étrangères totales ou actives dans les différents pays proviennent des recensements et ne peuvent permettre que de dégager des tendances à long terme ; avec beaucoup de retard d'ailleurs, compte tenu des délais avec lesquels les résultats des recensements sont connus et exploités.

Une autre difficulté provient du fait que les définitions des catégories statistiques enregistrées par les différents organismes s'occupant d'immigration sont difficilement comparables d'un pays à l'autre ; citons quelques exemples pour souligner cette hétérogénéité : en Allemagne on enregistre le nombre de tous les travailleurs étrangers occupés à la fin de chaque mois sans distinction pour les frontaliers ou les saisonniers, comme cela se fait en France ou en Suisse. En Belgique, on totalise les « premiers permis de travail » délivrés au cours d'une année, mais on ne peut déterminer autrement que par estimation le nombre des étrangers employés à un moment donné. En Suisse on comptabilise quatre fois par an les travailleurs étrangers « sous contrôle », cependant que le nombre des étrangers en « établissement permanent » fait l'objet d'estimations périodiques, mais les périodes diffèrent des précédentes, ce qui rend difficile les comparaisons.

En France, l'Office National d'Immigration (ONI) comptabilise les travailleurs salariés et leurs familles en faisant la distinction entre les saisonniers et les permanents, mais les travailleurs non salariés (les commerçants, les membres des professions libérales, etc...) ne sont pas pris en compte ; par ailleurs, le statut particulier des travailleurs de certaines nationalités (travailleurs algériens, maliens, mauritaniens, sénégalais, originaires des pays de la C.E.E.) ne leur faisant pas obligation d'avoir une

carte de travail, les soustrait au contrôle de l'ONI. A cela il faut ajouter que les statistiques des pays d'émigration ne permettent souvent pas les recoupements ou vérifications souhaités, en raison des départs en qualité de « touristes » d'un certain nombre de travailleurs et des départs clandestins considérés comme non négligeables pour certains pays tels que le Portugal.

Afin d'illustrer ces différences entre les statistiques des pays de départ et celles des pays d'arrivée, il est intéressant de comparer les données turques, allemandes et françaises, relatives à l'émigration des Turcs vers l'Allemagne et vers la France (tableau I).

Ces différences montrent l'importance des départs qui ne transitent pas par l'organisme du Travail et de la Main-d'œuvre, car les arrivées en Allemagne de migrants recrutés par voie légale (*legitimationkarten*) correspondent presque exactement aux départs enregistrés en Turquie ; sur la base de ces chiffres, on peut dire que les migrants partant par leurs propres moyens, représentent 20 à 30 % du total des départs ; notons d'ailleurs que la proportion s'accroît pendant les années de récession, ainsi par exemple en 1967 plus de 50 % des départs se sont faits en dehors de l'organisme du Travail et de la Main-d'Œuvre ; ces départs non contrôlés, au-delà des difficultés d'ordre statistique qu'ils entraînent pour la connaissance du mouvement migratoire, posent le problème des limites d'une politique d'émigration qui se voudrait régularisatrice. Ce problème se pose avec plus d'acuité lorsque l'émigration clandestine atteint des proportions importantes comme c'est le cas au Portugal où, selon les estimations de M. L. Marinho Antunes (1), le nombre des migrants ayant quitté le Portugal entre 1950 et 1969, s'élèverait à 1 127 031 dont 489 813 pour la France alors que les statistiques officielles indiquent pour la même période respectivement 989 890 et 342 145 ; l'émigration « légalisée », c'est-à-dire celle des migrants clandestins revenant au pays pour régulariser leur situation a représenté, entre 1963 et 1969, un total de 104 670 personnes dont 95 772 en France (2).

Malgré ces réserves qui devaient être présentées en guise d'avertissement sur la qualité de l'information dis-

(1) MARINHO ANTUNES (M.L.). — *Analyse Social*, VIII (30-31). Edition du « Gabinete de Investigações Sociais » de l'Université technique de Lisbonne.

(2) D'après des estimations effectuées par le Secrétariat National à l'émigration, le nombre d'émigrants clandestins vers la France, serait passé de 23 697 en 1967 à 114 144 en 1970, ce qui représentait environ 64 % de l'émigration totale au cours de cette année. Source : OCDE, *Etudes Economiques, Portugal*, Septembre 1971, Paris.

TABLEAU 1  
Émigration de travailleurs turcs vers la France et vers l'Allemagne

| Années | Émigration de travailleurs turcs vers l'Allemagne |                                         |                                                                             |                             | Émigration des travailleurs turcs vers la France |                                         |
|--------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|
|        | Statistiques turques (1)<br>Départs               | Statistiques allemandes (2)<br>Arrivées | dont migrants (2)<br>recrutés par voie<br>légitime (legitimation<br>Karten) | Départs<br>Arrivées<br>en % | Statistiques turques (1)<br>Départs              | Statistiques françaises (3)<br>Arrivées |
| 1961 . | 1 207                                             | 7 116                                   | 1 207                                                                       |                             | 63                                               |                                         |
| 1962 . | 11 024                                            | 15 269                                  | 11 024                                                                      | 72                          | 63                                               | 111                                     |
| 1963 . | 23 436                                            | 27 910                                  | 23 436                                                                      | 84                          | 63                                               | 200                                     |
| 1964 . | 54 902                                            | 62 879                                  | 54 918                                                                      | 87                          | 25                                               | 241                                     |
| 1965 . | 45 572                                            | 59 816                                  | 45 553                                                                      | 76                          | —                                                | 447                                     |
| 1966 . | 32 580                                            | 43 499                                  | 32 516                                                                      | 75                          | —                                                | 530                                     |
| 1967 . | 7 199                                             | 14 834                                  | 7 233                                                                       | 48                          | —                                                | 1 162                                   |
| 1968 . | 41 409                                            | 62 376                                  | 41 450                                                                      | 66                          | —                                                | 1 658                                   |
| 1969 . | 98 142                                            | 121 529                                 | 98 142                                                                      | 80                          | 191                                              | 2 598                                   |
| 1970 . | 96 936                                            | 123 626                                 | 95 685                                                                      | 78                          | 9 036                                            | 8 751                                   |
| 1971 . | 65 684                                            | 112 144                                 | 63 777                                                                      | 58                          | 7 897                                            | 5 660                                   |
| 1972 . | 65 875                                            |                                         |                                                                             |                             | 10 610                                           |                                         |

(1) Source : Employment Service — Ankara. Work and Manpower Bulletin.

(2) Source : Bundesanstalt für Arbeit : Ausländische Arbeitnehmer. Nuremberg, Septembre 1972.

(3) Source : Office National d'Immigration: Statistiques de l'immigration. Année 1971.

ponible, nous allons esquisser ci-après un tableau d'ensemble des migrations méditerranéennes et une analyse plus précise des migrations internationales des travailleurs du Bassin Méditerranéen. Il nous faut préciser cependant qu'une étude des mouvements migratoires ne peut être séparée de l'étude des autres échanges portant sur les marchandises et les capitaux et surtout de l'examen des conditions dans lesquelles se font ces échanges pour savoir dans quelle mesure ils servent le développement des pays les moins développés. En nous situant dans ce cadre général des échanges internationaux en Méditerranée en rapport avec le développement, nous nous limiterons à l'analyse des migrations de travailleurs, et nous commencerons par en dégager les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques qui serviront de base pour nos réflexions ultérieures sur les conséquences des migrations sur la croissance économique et le Développement des pays d'émigration. Ces caractéristiques, il convient de les observer dans deux optiques différentes, d'une part des pays de départ des migrants et d'autre part celle des pays d'arrivée.

## ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES DES MIGRATIONS DE TRAVAILLEURS

### Importance de la population des émigrés

Pour ce qui concerne les pays d'émigration, nous limiterons l'analyse aux neuf pays principaux d'émigration constitués par six pays de l'Europe méridionale (l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie) et par trois pays d'Afrique du Nord (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie).

Dans le tableau 2, nous essayons de chiffrer l'importance de la population originaire de ces neuf pays ayant émigré vers les pays d'Europe. On peut constater qu'en 1971, cette population était légèrement supérieure à 7 millions de personnes, soit 3,6 % de la population totale des pays d'émigration, ce pourcentage global recouvre une grande diversité de situations selon les pays, illustrée par la colonne 11 du tableau n° 2. C'est ainsi que les Portugais ayant émigré en Europe représentent presque 8 % de la population du Portugal. Pour les Grecs et les Algériens, ce pourcentage dépasse les 5 %. Pour l'Italie, la Yougoslavie et l'Espagne, il se situe entre 3 et 5 %, il est inférieur à 3 % pour la Tunisie, la Turquie et le Maroc. Précisons que ces pourcentages ne peuvent indiquer qu'un ordre de grandeur de la population vivant en Europe en raison du nombre limité de pays d'immigration retenus dans ce tableau.

TABLEAU 2 — Émigration à partir des pays méditerranéens vers quelques pays d'Europe.

| Pays d'émigration                                           | Population<br>(0)<br>(en mill.)<br>1971 | Pays d'Immigration  |                         |                 |                      |                         |                        |                        |              |                 | Ensemble<br>(10) | (11) $\frac{10}{100} \times$<br>Emigr. en Eur.<br>Pop. totale |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|--------------|-----------------|------------------|---------------------------------------------------------------|
|                                                             |                                         | Allemagne<br>(1)    | France<br>(2)           | Belgique<br>(3) | Luxembourg<br>(4)    | Pays-Bas<br>(5)         | Suisse<br>(6)          | Autriche<br>(7)        | Suède<br>(8) | Roy. Uni<br>(9) |                  |                                                               |
|                                                             |                                         | 1971                | 1971                    | 1971            | 1971                 | 1971                    | 1969                   | 1971                   | 1971         | 1966            |                  |                                                               |
| <b>Médit. Europe</b>                                        |                                         |                     |                         |                 |                      |                         |                        |                        |              |                 |                  |                                                               |
| Espagne . . . .                                             | 33 290                                  | 270 000             | 589 925                 | 51 485          | 1 700                | 19 810                  | 97 860                 | 270                    |              | 34 510          | 1 065 560        | 3,2                                                           |
| Grèce . . . . .                                             | 8 892                                   | 395 000             | 10 125                  | 14 050          |                      | 1 905                   | 8 000                  | 550                    | 14 000       | 8 520           | 452 150          | 5,1                                                           |
| Italie. . . . .                                             | 53 667                                  | 590 000             | 588 740                 | 188 430         | 11 000               |                         | 531 500                | 1 510                  | 8 000        | 96 660          | 2 015 840        | 3,7                                                           |
| Portugal . . . .                                            | 9 630                                   | 55 214 <sup>E</sup> | 694 550                 | 4 280           | 6 300                | 1 366                   | 2 000                  |                        |              | 5 420           | 769 130          | 7,9                                                           |
| Turquie . . . . .                                           | 35 232                                  | 653 000             | 18 325                  | 12 250          |                      | 21 746                  | 9 651                  | 22 415                 |              | 4 310           | 741 697          | 2,1                                                           |
| Yougoslavie . .                                             | 20 527                                  | 594 000             | 65 220                  | 2 930           | 400                  | 7 454                   | 20 800                 | 131 835                | 37 000       | 12 290          | 871 929          | 4,2                                                           |
| <b>Afrique du Nord</b>                                      |                                         |                     |                         |                 |                      |                         |                        |                        |              |                 |                  |                                                               |
| Algérie . . . . .                                           | 14 012                                  | 1 985 <sup>E</sup>  | 754 462                 | 3 740           |                      |                         |                        |                        |              |                 | 760 187          | 5,4                                                           |
| Maroc . . . . .                                             | 15 525                                  | 10 921              | 194 296                 | 24 560          |                      | 20 582                  |                        |                        |              |                 | 250 359          | 1,5                                                           |
| Tunisie. . . . .                                            | 5 137                                   | 9 918 <sup>E</sup>  | 106 845                 | 1 640           |                      | 339                     |                        |                        |              |                 | 118 742          | 2,3                                                           |
| Population d'ori-<br>gine méditer-<br>ranéenne (12) .       |                                         | 2 580 038           | 3 022 488               | 303 365         | 19 400               | 73 202                  | 669 811                | 156 580                | 59 000       | 161 710         | 7 045 594        | 3,6                                                           |
| Population étran-<br>gère totale . . .                      |                                         | 3 400 000           | 3 505 210               | 716 237         | 36 500               | 93 093                  | 971 795                | 172 205                | 411 280      | 178 600         | 11 086 920       |                                                               |
| Population totale                                           | 195 912                                 | 61 281 000          | 51 004 300 <sup>A</sup> | 9 690 991       | 337 500 <sup>B</sup> | 12 878 000 <sup>C</sup> | 6 184 000 <sup>D</sup> | 7 391 000 <sup>F</sup> | 8 081 000    | 52 303 720      |                  |                                                               |
| Part des étrangers<br>dans la population<br>totale (en %) . |                                         | 5,55                | 6,87                    | 7,39            | 10,81                | 0,72                    | 15,71                  | 2,3                    | 5            | 3,4             |                  |                                                               |
| Pop. étr. d'orig.<br>Méd. (13)                              |                                         | 76                  | 86                      | 42              | 53                   | 78                      | 69                     | 90                     | 14           | 9               | 63               |                                                               |
| Pop. étr. tot. (en %)                                       |                                         |                     |                         |                 |                      |                         |                        |                        |              |                 |                  |                                                               |

(0) Source : publications IAM, Série études et documents n° 6 Avril 1973, Annuaire des pays méditerranéens.

(1) Statistisches Bundesamt — Bonn.

(2) Ministère de l'Intérieur, Paris. Total de la population étrangère au 31-12-71 à l'exception des réfugiés (99 160), des apatrides (4 082) des saisonniers et des clandestins.

(3) Institut National de statistiques, Bruxelles. Total de la population étrangère au 31-12-1970 y compris enfants, réfugiés, et apatrides, pour les données par nationalité : administration de la sûreté publique, Bruxelles.

(4) Il s'agit uniquement de travailleurs migrants — Source CEE.

(5) Population étrangère active. — Source : Ministère Van Soziale Zaken, La Haye, données au 15 juin 1971

(6) Population étrangère en Décembre 1969 à l'exception des saisonniers et des frontaliers. — Source : Police des étrangers, Berne.

(7) Il s'agit des travailleurs migrants. Statistiques officielles en Novembre 1971 rapportées dans « Diakonische Information », Sonderheft 2 Diakonische Werk. F. Osterreich.

(8) Source : The Swedish Institute, Stockholm, Facts Sheets on Sweden, Décembre 1971. Population en Octobre 1971.

(9) Population étrangère en Angleterre et au Pays de Galles (+ statistiques concernant l'Écosse lorsqu'elles sont disponibles). — Source : Relevé 1966 des lieux de naissance, échantillon 10 %.

(10) Total des émigrés en Europe (pays retenus dans le tableau 2) par pays d'émigration.

(11) Part (en %) des émigrés en Europe par rapport à la population totale du pays d'émigration.

(12) Population étrangère d'origine méditerranéenne.

(13) Part (en %) de la population étrangère d'origine méditerranéenne dans la population étrangère des pays d'émigration.

TABLEAU 3  
Immigration familiale en France et en Allemagne

|                              | France (1)                 |                      |                      |           | Allemagne (2)                    |                                                                                        |
|------------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------|-----------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
|                              | Population<br>des familles | Conjoints            | Enfants              | Enfants   | Migrants mariés<br>en % du total | Migrants mariés<br>ayant leur fem-<br>me avec eux.<br>(en % des mi-<br>grants mariés). |
|                              | Population<br>totale       | Personnes<br>mariées | Population<br>totale | Conjoints |                                  |                                                                                        |
| Ensemble des Étrangers . . . | 68,69                      | 35,21                | 26,75                | 1,53      | 70                               | 51                                                                                     |
| Espagnols . . . . .          | 79,38                      | 43,5                 | 30,45                | 1,40      | 74                               | 60                                                                                     |
| Grecs . . . . .              |                            |                      |                      |           | 78                               | 78                                                                                     |
| Italiens . . . . .           | 81,18                      | 40,32                | 29,57                | 1,41      | 64                               | 54                                                                                     |
| Portugais . . . . .          | 65,98                      | 32,8                 | 29,74                | 1,71      | 78                               | 44                                                                                     |
| Turcs . . . . .              |                            |                      |                      |           | 82                               | 34                                                                                     |
| Yougoslaves . . . . .        | 62,65                      | 40,40                | 14,31                | 0,66      | 76                               | 34                                                                                     |
| Algériens . . . . .          | 54,99                      | 20,74                | 38,88                | 3,79      |                                  |                                                                                        |
| Marocains . . . . .          | 40,77                      | 16,10                | 21,45                | 2,76      |                                  |                                                                                        |
| Tunisiens . . . . .          | 63,05                      | 30,48                | 31,13                | 2,45      |                                  |                                                                                        |

(1) Source : Hommes et Migrations. Série « Documents » n° 829 du 15-6-1972. Recensement de 1968. Sondage au 1/4.

(2) Bundesanstalt für Arbeit, Août 1970 : Résultats d'une enquête spéciale sur la situation familiale des travailleurs migrants.

Au-delà de ces pourcentages globaux par pays, il importe de connaître quelles sont du point de vue démographique, les populations qui ont émigré et à partir de quelles régions : il s'agit essentiellement d'une population adulte, en âge de travailler et de sexe masculin ; ces observations nécessiteraient d'être précisées au niveau de chaque pays d'émigration, car il existe des différences d'un pays à l'autre selon que l'émigration est ancienne ou récente ; lorsque l'émigration est ancienne, les émigrants se font accompagner par leur famille, ce qui donne un meilleur équilibre aux structures par sexe et par âge (cas de l'émigration espagnole et italienne en France) ; à l'opposé, lorsque l'émigration est récente, elle est constituée essentiellement de travailleurs jeunes, de sexe masculin ; les personnes mariées laissant le plus souvent leur famille dans le pays d'origine (cas de l'émigration marocaine en France et de l'émigration turque et yougoslave en Allemagne).

Le tableau 3 permet de noter que, pour la France comme pour l'Allemagne, un migrant marié sur deux a été rejoint par sa femme et, dans les deux cas, les Espagnols et les Italiens ont des taux d'accompagnement élevés ; en Allemagne 78 % des Grecs mariés sont accompagnés de leur épouse ; il faut cependant préciser pour l'Allemagne que l'enquête sur la situation familiale des immigrés a fait apparaître qu'un quart des conjointes des travailleurs étrangers étaient de nationalité allemande. En France, les Marocains et les Algériens se distinguent d'une part par la faiblesse des taux d'accompagnement des conjoints, (trois Algériens mariés sur quatre ont laissé leur femme en Algérie et quatre Marocains sur cinq ont laissé leur femme au Maroc) et d'autre part par des taux élevés d'en-

fants par conjoint ; ceci s'explique à la fois par les caractéristiques de taille des familles, plus grande dans ces pays, et par le très faible taux d'activité des femmes (5 % pour les femmes algériennes et 13 % pour les marocaines).

L'accompagnement des émigrés par leur épouse est un des éléments fondamentaux à prendre en compte pour la compréhension des migrations et ceci pour plusieurs raisons. En effet, le regroupement familial a des conséquences au niveau du comportement social et économique des migrants, du point de vue social la présence de la famille peut constituer un facteur d'intégration à la société d'accueil et peut être interprétée comme un élément favorable à l'établissement définitif du migrant, du point de vue économique, le budget de consommation et le comportement en matière d'épargne sont sensiblement modifiés. Du point de vue démographique, le regroupement familial contribue à l'accroissement de la natalité dans le pays d'accueil et à sa diminution dans le pays de départ.

# LES PRINCIPALES RÉGIONS D'ÉMIGRATION

A travers la connaissance des régions d'émigration, se pose le problème des disparités régionales de développement et celui des relations entre les migrations à l'intérieur d'un pays et les migrations internationales.

En effet, c'est au niveau des régions de départ et notamment de leurs caractéristiques démographiques et économiques, qu'on peut trouver des éléments d'explication des mouvements d'émigration ; plusieurs facteurs sont à considérer qui interviennent dans la géographie de l'émigration ; citons la densité de population, les structures foncières et la répartition des terres entre les habitants, le niveau de l'emploi, le niveau d'industrialisation, l'existence d'une tradition migratoire, etc...).

Sans entrer dans l'analyse fondamentale de ces différents facteurs, nous nous limiterons ici à distinguer les principales régions d'émigration dans les pays méditerranéens retenus dans notre étude. Une répartition régionale de l'émigra-

tion est donnée par le tableau 4, qui montre une très forte concentration des départs dans tous les pays étudiés ; c'est ainsi qu'en Espagne, deux régions, l'Andalousie et la Galice, ont fourni 55,2 % des émigrants espagnols en Europe en 1971 ; en Grèce, 51,5 % des migrants en Allemagne Fédérale proviennent du Nord du pays ; 42 % des Yougoslaves émigrants en Europe sont des Croates ; 46 % des migrants algériens en France proviennent de Sétif et de Tizi-Ouzou.

Les motifs de ces départs sont à analyser par pays et au niveau des différentes régions, mais on peut dire qu'en général ce sont les régions les plus peuplées et les plus déshéritées qui fournissent la plus grosse partie de l'émigration. Ces régions sont le plus souvent rurales, mais l'on constate un peu partout une croissance récente de l'émigration à partir des villes qui n'est pas sans rapport avec l'exode rural.

C'est ainsi qu'en Tunisie, par exemple, l'agglomération tunisoise a fourni 30 % des migrants en 1971, mais presque 57 % de ces migrants provenaient

des gouvernorats de BEJA, Le KEF, KAIROUAN et MEDNINE.

Ce schéma de migration à deux degrés se retrouve en Espagne avec Barcelone, Madrid, la zone basque et la zone de Valence comme pôles d'attraction constituant un « tremplin » pour l'émigration hors des frontières.

Au-delà de ces caractéristiques générales, il convient de souligner les particularités propres à chacun des pays d'émigration en raison de son évolution historique et de son état de développement. C'est ainsi que pour les pays du Maghreb, M. SIMON et NOIN (3), distinguent trois types de foyers de départ :

1) Les régions rurales à tradition migratoire ancienne :

- La Kabylie,
- Les pays Chleuhs du Sud-Ouest marocain,
- Le Rif oriental,
- Le Sud Tunisien.

(3) *La migration maghrébine en Europe* (Hommes et migrations). Série Documents N° 838 du 1/2/1973. Gildas SIMON et Daniel NOIN.

TABLEAU 4  
Les principales régions d'émigration

| Espagnols (1)<br>1971   |                                          | Grecs (2)<br>1971     |                                       | Portugais (3)<br>1950-1969 |                                    | Turcs (4)<br>1971                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                       |
|-------------------------|------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Origine (régions)       | % des travailleurs migrants en Europe    | Origine               | % des travailleurs migrants en R.F.A. | Origine                    | % du nombre des migrants en France | Origine                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | % des travailleurs migrants en R.F.A. |
| Andalousie . . . . .    | 29,3                                     | Grèce du Nord . .     | 51,59                                 | Braga . . . . .            | 14,4                               | Istanbul et Thrace .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 22,4                                  |
| Galice . . . . .        | 25,9                                     | Centre . . . . .      | 14,7                                  | Leiria . . . . .           | 10,3                               | Ankara et centre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                       |
| Léon . . . . .          | 7,3                                      | Epirus . . . . .      | 10,9                                  | Porto . . . . .            | 10,1                               | Anatolie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 23,2                                  |
| Valence . . . . .       | 6,8                                      | Attika . . . . .      | 10,4                                  | Viana do Castelo . .       | 9,1                                | Anatolie Nord . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 13,8                                  |
| Murcie . . . . .        | 6,4                                      | Peloponèse . . . .    | 4,3                                   | Castelo branco . . .       | 8,7                                | Anatolie Ouest . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 25,04                                 |
| Nlle Castille . . . .   | 6,2                                      | Crète, îles Ioniennes |                                       |                            |                                    | Anatolie Est . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 7,8                                   |
| Estremadoure . . . .    | 5,0                                      | et Dodécane . . .     | 8,2                                   |                            |                                    | Anatolie Sud . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 7,8                                   |
| Vieille Castille . . .  | 3,5                                      |                       |                                       |                            |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Yougoslaves (5)<br>1971 |                                          | Algériens (6)<br>1966 |                                       | Tunisiens (7)              |                                    | <p>(1) Source : Institut espagnol d'émigration : il s'agit de l'émigration continentale des travailleurs permanents assistés par l'Institut espagnol d'émigration.</p> <p>(2) Source : Bundesanstalt für Arbeit, Sep. 1972.</p> <p>(3) Source : C.I.C.M., n° 2, 1972 : il s'agit de l'émigration officielle.</p> <p>(4) Source : Bundesanstalt für Arbeit, Sep. 1972.</p> <p>(5) Source : C.I.C.M., n° 3, 1972.</p> <p>(6) Source : <i>Hommes et Migrations</i>, série études, n° 116.</p> <p>(7) Source : <i>Hommes et Migrations</i>, série documents n° 843 du 15-4-1973.</p> |                                       |
| Origine                 | % des travailleurs yougoslaves en Europe | Origine (willayas)    | % du nombre des migrants en France    | Origine (gouvernorats)     | % du nombre des migrants           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Croatie . . . . .       | 42,0                                     | Sétif . . . . .       | 25,99                                 | Tunis . . . . .            | 30                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Bosnie Herzégovine      | 24,0                                     | Tizi-Ouzou . . . .    | 20,27                                 | Sahel de Sousse et de      |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Slovénie . . . . .      | 9                                        | Constantine . . . .   | 16,45                                 | Sfax . . . . .             | 20                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Serbie . . . . .        | 10                                       | Alger . . . . .       | 6,75                                  | Mednine et Gabès           | 13                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Vojvodine . . . . .     | 6                                        | Aures . . . . .       | 6,02                                  | Jendouba le Kef . .        | 11                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Macédoine . . . . .     | 5                                        | El Asnam . . . . .    | 4,63                                  | Bizerte . . . . .          | 8                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Kosovo . . . . .        | 3                                        | Mostaganem . . . .    | 4,38                                  | Nabeul . . . . .           | 5                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |
| Montenegro . . . . .    | 1                                        | Tlemcen . . . . .     | 4,29                                  |                            |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                       |

2) Les nouveaux foyers du milieu rural :

— Au contact des régions d'émigration traditionnelles : la haute plaine constantinoise, au contact de la Kabylie, le Tell intérieur tunisien à proximité de l'Est Algérien.

— Sans lien avec les anciennes régions d'émigration :

Le Sahel de Sousse,  
L'Atlas de Beni Mellal,  
La Vallée du Dadès.

3) Les foyers urbains en importance croissante :

Casablanca, Alger, Tunis, Sousse, Sfax, Constantine, Oujda, Meknès.

pour chacun de ces pays de l'émigration nette à l'excédent des naissances sur les décès montre que le solde net des départs varie en importance selon les pays et représente sur l'ensemble de la période 1958-1959 environ 33 % de l'accroissement naturel pour le Portugal, la Grèce et la Yougoslavie ; ce taux est d'environ 20 % pour l'Espagne et 10 % pour l'Italie. On note également pour les pays à forte émigration (Espagne, Grèce, Portugal) un fléchissement de l'accroissement naturel de population qui n'est pas sans rapport avec le mouvement d'émigration ; en effet, l'émigration contribue à une baisse de la natalité dans les pays de départ en raison notamment de la séparation des époux et du départ des jeunes adultes en âge de procréer (voir à ce sujet le tableau 5).

Le manque de données ne nous a pas permis de faire le même calcul pour les pays du Maghreb ; on peut cependant, en nous basant sur le fait que les Algériens, les Tunisiens et les Marocains émigrent surtout vers la France, apprécier l'importance de l'émigration nette de ces pays à l'aide du tableau 6 qui donne la proportion de travailleurs émigrés en France par rapport au nombre d'hommes en âge d'activité dans le pays d'origine.

On peut ainsi noter que 13 % des Algériens en âge d'activité se trouvent en France, ce qui représente une proportion de 1 pour 7 environ ; la proportion est plus faible pour la Tunisie et le Maroc, mais pour ces deux pays, l'émigration est un phénomène relativement récent qui croît à des taux très forts ; le nombre de Marocains et de Tunisiens en France a plus que doublé entre les recensements de 1962 et 1968, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 15 à 16 %.

## LES FLUX D'ÉMIGRATION

Toute les constatations faites sur la base du tableau 2 reflètent approximativement la situation de l'émigration en 1971 et sont d'ordre statique. Il convient de les compléter par un examen de l'évolution de l'émigration dans le temps en étudiant les composantes de l'évolution démographique et les flux migratoires ; la comparaison

TABLEAU 5

Importance de l'émigration nette par rapport à l'accroissement naturel de population (Période 1958-1968).

| Pays               | 1958 | 1959 | 1960 | 1961 | 1962 | 1963 | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | Période 1958-1959 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------------|
| Espagne. . . . .   | 35,9 | 34   | 35,1 | 14,9 | 32,7 | 26,8 | 28,2 | 14,3 | 18,9 | 17,3 | 13,1 | 10,8 | 23,5              |
| Portugal . . . . . | 55,4 | 58,3 | 57,1 | 27,1 | 44,7 | 43   | 39,2 | 2,6  | 18,1 | 36,8 | 2    | 12,9 | 33,7              |
| Italie . . . . .   | 21,9 | 16   | 21   | 30,4 | —    | —    | —    | 2,6  | 21,6 | 27,5 | 3,4  | 13,6 | 9,73              |
| Grèce. . . . .     | 11,3 | 15,2 | 43,7 | 29,1 | 60,5 | 69,1 | 56,5 | 48,2 | 6,7  | 36,7 | 43,7 | 81,7 | 34,6              |

TABLEAU 6

Proportion des travailleurs émigrés en France par rapport au nombre d'hommes en âge d'activité dans le pays d'origine\* (1967).

| Pays              | Émigrés actifs en France ** | Hommes en âge d'activité 20-65 ans | Proportion des émigrés actifs (en %) | Proportion des émigrés par rapport à la population totale (en %) |
|-------------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Algérie . . . . . | 300 000                     | 2 380 000                          | 13                                   | 5                                                                |
| Maroc. . . . .    | 100 000                     | 2 800 000                          | 3,5                                  | 0,9                                                              |
| Tunisie . . . . . | 68 000                      | 1 000 000                          | 6,8                                  | 1,5                                                              |
| Total . . . . .   | 468 000                     | 6 180 000                          | 7,5                                  | 2,4                                                              |

\* Mahmoud SEKLANI : Croissance démographique comparée des pays du Maghreb 1950-1990\* Revue Tunisienne des Sciences Sociales. Publication du CERES. Université de Tunis, n° 17, 18 Septembre 1969.

\*\* Estimation.

TABLEAU 7

**Émigration à partir des pays méditerranéens vers quelques pays d'Europe (1)**  
(en % du total des émigrés en Europe pour chacun de ces pays - situation en 1971)

|                                                                  | Alle-<br>magne | Autriche | Belgique | France | Luxem-<br>bourg | Pays-Bas | Royaume<br>Uni | Suède | Suisse | TOTAL |
|------------------------------------------------------------------|----------------|----------|----------|--------|-----------------|----------|----------------|-------|--------|-------|
| <b>Médit. Europ.</b>                                             |                |          |          |        |                 |          |                |       |        |       |
| Espagne . . . . .                                                | 25,33          | 0,02     | 4,8      | 55,36  | 0,15            | 1,8      | 3,2            | —     | 9,1    | 100   |
| Grèce . . . . .                                                  | 72,86          | 0,10     | 2,59     | 1,87   | —               | 0,35     | 1,57           | 2,58  | 1,48   | 100   |
| Italie . . . . .                                                 | 29,27          | 0,07     | 9,35     | 29,21  | 0,55            | —        | 4,80           | 0,40  | 26,37  | 100   |
| Portugal . . . . .                                               | 7,18           | —        | 0,56     | 90,30  | 0,82            | 0,18     | 0,70           | —     | 0,26   | 100   |
| Turquie . . . . .                                                | 88,04          | 3,02     | 1,65     | 2,47   | —               | 2,93     | 30,58          | —     | 1,30   | 100   |
| Yougoslavie . . . .                                              | 68,12          | 15,12    | 0,34     | 7,48   | 0,05            | 0,85     | 1,41           | 4,24  | 2,39   | 100   |
| <b>Afrique du Nord</b>                                           |                |          |          |        |                 |          |                |       |        |       |
| Algérie . . . . .                                                | 0,26           | —        | 0,49     | 99,25  | —               | —        | —              | —     | —      | 100   |
| Maroc . . . . .                                                  | 4,36           | —        | 9,81     | 77,71  | —               | 8,22     | —              | —     | —      | 100   |
| Tunisie . . . . .                                                | 8,35           | —        | 1,38     | 89,98  | —               | 0,29     | —              | —     | —      | 100   |
| Population étrangère<br>d'origine méditer-<br>ranéenne . . . . . | 36,62          | 2,22     | 4,31     | 42,90  | 0,28            | 1,04     | 2,30           | 0,84  | 9,51   | 100   |
| Population étrangère<br>totale . . . . .                         | 30,67          | 1,55     | 6,46     | 31,62  | 0,33            | 0,84     | 16,06          | 3,71  | 8,77   | 100   |

(1) Les pourcentages ont été calculés à partir des données du tableau n° 2 ci-dessus; ils indiquent les destinations privilégiées par les émigrants des différents pays méditerranéens vers l'Europe; ainsi par exemple 55,36 % des espagnols ayant émigré en Europe se sont installés en France.

### Importance de l'immigration d'origine méditerranéenne en Europe

Pour l'ensemble des pays d'Europe retenus dans le tableau 2, la population totale des étrangers s'élevait à 11 millions de personnes environ en 1971; près des 2/3 de ces étrangers sont d'origine méditerranéenne. La part des étrangers dans la population totale atteint des proportions très élevées dans deux pays (la Suisse 15,7 % et le Luxembourg (4) 10,8 %), elle varie entre 5 et 10 % dans quatre pays (la Belgique 7,4 %, la France 6,8 %, l'Allemagne 5,5 % et la Suède 5 %); les proportions d'étrangers sont beaucoup plus élevées pour les classes de population en âge d'activité et particulièrement pour les hommes.

Si l'on se réfère à l'origine méditerranéenne des immigrés, on remarque que les ressortissants des neuf pays d'émigration retenus constituent plus de 70 % de la population étrangère en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche et en Suisse et 42 % en Belgique; seul le Royaume-Uni draine une population étrangère importante d'origine non méditerranéenne. Il existe cependant des destinations préférées par les émigrants des différents pays méditerranéens et qui sont reflétées par le tableau 7 où l'on note que sur 100 Espagnols ayant émigré en Europe, 55 sont installés en France et 25 en Allemagne. Pour l'ensemble des neuf pays d'émigration retenus dans notre

étude, sur 100 émigrants, on compte 43 en France et 37 en Allemagne. En d'autres termes, ces deux pays regroupent 80 % des émigrants vers l'Europe à partir des pays méditerranéens; la majorité des migrants Algériens, Tunisiens, Marocains, Portugais et Espagnols se trouve installée en France alors que la majorité des Grecs, des Turcs et des Yougoslaves s'établit en Allemagne; les Italiens se répartissent de manière sensiblement égale entre l'Allemagne, la France et la Suisse.

Un classement rapide (voir tableau 8) des pays vers lesquels s'orientent les émigrants méditerranéens montre nettement que la France et l'Allemagne sont les deux pôles d'attraction principaux la France venant en première position pour les émigrants de 5 pays (l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) et l'Allemagne pour les 4 autres pays (la Grèce, l'Italie, la Turquie et la Yougoslavie); dans le tableau 8, nous avons procédé au même type de classement sur la base des pourcentages des exportations et des importations des pays d'émigration afin de comparer les relations au niveau des mouvements migratoires et celles qui s'établissent au niveau des échanges de marchandises; on constate à partir de ce tableau que la France et l'Allemagne occupent également cette position de pôle sur le marché international des marchandises à l'égard des mêmes pays à peu d'exceptions près. Ceci confirme notre opinion selon laquelle une analyse des relations internationales au niveau du marché du travail ne peut être faite en dehors du contexte global des échanges portant sur les biens et les capitaux.

(4) Cette proportion indique seulement la part des travailleurs étrangers dans la population totale; le pourcentage serait plus élevé si l'on tenait compte de l'immigration familiale.

TABLEAU 8

| Pays d'émigration | Classement des principaux pays de destination des émigrants                                                                                                                                                                                       |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Espagne . . .     | France (55,3), Allemagne (25,3), Suisse (9,1) (1) % des émigrants<br>USA (15,02), Allemagne (10,6), France (9,79) (2) % des exportations<br>USA (16,9), Allemagne (13,87), France (10,7) (3) % des importations                                   |
| Grèce . . .       | Allemagne (72,8) (1) % des émigrants<br>Allemagne (18,28), USA (11,44), Italie (9,62), France (7,54) (2) % des exportations<br>Allemagne (20,7), USA (8,89), Grande-Bretagne (9,57), France (7,52) (3) % des importations                         |
| Italie . . .      | Allemagne (29,7), France (29,2), Suisse (26,3), Belgique (9,35) (1) % des émigrants<br>Allemagne (18,75), France (12,12), USA (10,02) (2) % des exportations<br>Allemagne (17,08), USA (11,54), France (10,73) (3) % des importations             |
| Portugal . . .    | France (90,3), Allemagne (7,18) (1) % des émigrants<br>USA (10,6), Grande-Bretagne (10,48), Allemagne (5,79), France (4,75) (2) % des exportations<br>Allemagne (14,3), Grande-Bretagne (13,44), USA (7,34), France (7,09) (3) % des importations |
| Turquie . . .     | Allemagne (88,04) (1) % des émigrants<br>Allemagne (16,35), USA (16,28), Grande-Bretagne (7,62) (2) % des exportations<br>USA (19,2), Allemagne (18,55), Grande-Bretagne (12,24) (3) % des importations                                           |
| Yougoslavie       | Allemagne (68,12), Autriche (15,12), France (7,48) (1) % des émigrants<br>URSS (16,6), Italie (15,88), Italie (8,87) (2) % des exportations<br>Allemagne (14,99), Italie (13,09), URSS (9,80) (3) % des importations                              |
| Algérie . . .     | France (99,25) (1) % des émigrants<br>France (60,27), Allemagne (11,32) (2) % des exportations<br>France (61,15), USA (8,58) (3) % des importations                                                                                               |
| Maroc . . .       | France (77,6), Belgique (9,8), Pays-Bas (8,2) (1) % des émigrants<br>France (40,46), Allemagne (8,07) (2) % des exportations<br>France (35,51), USA (11,9) (3) % des importations                                                                 |
| Tunisie . . .     | France (89,9), Allemagne (8,3) (1) % des émigrants<br>France (28,37), Italie (12,27), Allemagne (9,24) (2) % des exportations<br>France (32,9), USA (20,88) (3) % des importations                                                                |

(1), (2), (3). Pour la signification des chiffres entre parenthèses voici à titre d'exemple une interprétation pour le cas de l'Espagne :

(1) Sur 100 espagnols émigrants en Europe, 55,3 vont en France, 25,3 en Allemagne et 9,1 en Suisse.

(2) Les chiffres entre parenthèses indiquent le % des exportations espagnoles en France, Allemagne, U.S.A. par rapport au total des exportations espagnoles.

(3) Les chiffres entre parenthèses indiquent le % des importations espagnoles en provenance des U.S.A., Allemagne, France par rapport au total des importations espagnoles.

Les flux d'immigration en Allemagne, en Belgique, en France et en Suisse.

Pour l'étude des flux d'immigration, on se limitera aux quatre pays : France, Allemagne, Belgique et Suisse qui, en 1971, regroupaient 93,3 % de la population d'origine méditerranéenne ayant émigré en Europe.

D'abord, du point de vue de l'accroissement global de population, on constate que depuis une dizaine d'années le nombre des étrangers a continuellement augmenté dans ces quatre pays. Le nombre de travailleurs étrangers en Allemagne a plus que triplé en 9 ans, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 14,5 % sur toute la période ; l'augmentation constatée dans les autres pays, bien qu'aussi régulière, s'est faite à des taux annuels plus faibles (7,8 % pour la Suisse et environ 5 % en France et en Belgique). Cette évolution se traduit par une augmentation régulière de la proportion des étrangers dans la population totale en raison du faible taux de croissance des populations nationales. Par ailleurs, en analysant les composantes de la croissance démographique, on constate que le solde des immigrations représente près de la moitié de l'accroissement de population des pays d'immigration pour la période 1958-1959.

Il se dégage du tableau 9 que la contribution de l'immigration à l'accroissement de population est très forte dans les quatre pays. Notons que cette contribution est la résultante de deux phénomènes qui se cumulent, à savoir l'arrivée de nouveaux immigrants d'une part et l'accroissement des naissances étrangères d'autre part.

En même temps que le nombre d'immigrants augmentait dans les différents pays d'Europe, la composition par nationalité s'est sensiblement modifiée. On constate, en effet, que globalement, pour les 4 pays retenus, il y a presque un doublement du nombre d'immigrés d'origine méditerranéenne pendant la période allant de 1961-1962 à 1963-1971. Mais cet accroissement s'accompagne d'une baisse relative de l'importance des immigrés italiens et algériens par rapport à l'ensemble des immigrés, du maintien des Espagnols et d'une très forte augmentation de l'importance relative des Turcs, des Yougoslaves, des Grecs et des Portugais et dans une moindre mesure des Marocains et des Tunisiens. Un classement des immigrés par nationalité montre que l'Italie qui occupait le premier rang en Allemagne et en France en 1962 passe en 1968 au 3<sup>e</sup> rang en Allemagne après la Turquie et la Yougoslavie et au 2<sup>e</sup> rang en France après l'Espagne. Dans le même temps, l'émigration turque et yougoslave a connu un essor très important. Un classement des pays d'émigration sur la base des taux de croissance annuels moyens de la population des émigrés dans les quatre pays retenus (tableau 10) montre que l'émigra-

TABLEAU 9

Part de l'immigration nette dans l'accroissement de la population

|                     | 1958 | 1959 | 1960 | 1961 | 1962 | 1963 | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | Période<br>1958-1969 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|----------------------|
| Belgique . . . . .  | 3,85 | —14  | 14   | —    | 31   | 45,4 | 49   | 43,7 | 36,8 | 36   | 23,1 | 25   | 29,5                 |
| Allemagne . . . . . | 49,8 | 33,1 | 50,8 | 52,1 | 43   | 36,2 | 41,7 | 48,5 | 26,6 | —    | 54   | 78,1 | 44,3                 |
| France . . . . .    | 31   | 28,9 | 31,9 | 34,7 | 74,7 | 44,2 | 36,8 | 28,1 | 29,8 | 26,4 | 26,2 | 35,9 | 40,7                 |
| Suisse . . . . .    | 36,4 | 47,6 | 64,4 | 67,8 | 64,2 | 51,8 | 54,9 | —    | 26,0 | 37,3 | 39,2 | 34,8 | 47,6                 |

TABLEAU 10

Classement des pays méditerranéens d'émigration vers la France, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse  
(sur la base de l'importance de la population émigrée en % du nombre total des émigrés)

| Émigration vers l'ensemble des 4 pays |      |              |      | En Allemagne |      |              |      | En Belgique            |      |                        |      |
|---------------------------------------|------|--------------|------|--------------|------|--------------|------|------------------------|------|------------------------|------|
| 1961/62                               |      | 1968/71      |      | 1962         |      | 1972         |      | 1961                   |      | 1968                   |      |
| Italie . . .                          | 37,6 | Italie . . . | 27   | Italie . . . | 40,6 | Turquie . .  | 21,4 | Italie . . .           | 44,1 | Italie . . .           | 38,2 |
| Espagne . .                           | 14,8 | Espagne . .  | 14,5 | Espagne . .  | 13,3 | Yougoslavie  | 21,3 | Espagne . .            | 3,5  | Espagne . .            | 10,2 |
| Algérie . .                           | 9,4  | Yougoslavie  | 8,6  | Grèce . .    | 10,5 | Italie . . . | 18,2 | Grèce . .              | 2,2  | Grèce . .              | 2,9  |
| Grèce . .                             | 2,1  | Turquie . .  | 8    | Yougoslavie  | 3,6  | Grèce . .    | 11,6 | Afrique du<br>Nord . . | 10,2 | Afrique du<br>Nord . . | 5,2  |
| Portugal . .                          | 1,3  | Algérie . .  | 7,2  | Turquie . .  | 2,3  | Espagne . .  | 7,9  |                        |      |                        |      |
| Yougoslavie                           | 1,2  | Portugal . . | 5,4  | Portugal . . | 0,2  | Maroc . .    | 0,6  |                        |      |                        |      |
| Maroc . .                             | 0,9  | Grèce . .    | 4,5  | Autres . .   |      | Tunisie . .  | 0,5  | Autres . .             |      | Autres . .             |      |
| Tunisie . .                           | 0,7  | Maroc . .    | 1,6  |              |      | Autres . .   |      |                        |      |                        |      |
| Turquie . .                           | 0,4  | Tunisie . .  | 1,1  |              |      |              |      |                        |      |                        |      |
| Autres . .                            |      | Autres . .   |      |              |      |              |      |                        |      |                        |      |
| TOTAL . .                             | 100, |              | 100  | TOTAL . .    | 100  |              | 100  | TOTAL . .              | 100  |                        | 100  |

|              |      |              |      | En France    |      |              |      | En Suisse   |      |             |      |  |  |
|--------------|------|--------------|------|--------------|------|--------------|------|-------------|------|-------------|------|--|--|
|              |      |              |      | 1962         |      | 1968         |      | 1960        |      | 1966        |      |  |  |
| Italie . .   | 29   | Espagne . .  | 23,2 | Italie . .   | 29   | Espagne . .  | 23,2 | Italie . .  | 69,6 | Italie . .  | 66,7 |  |  |
| Espagne . .  | 20,4 | Italie . .   | 21,1 | Espagne . .  | 20,4 | Italie . .   | 21,1 | Espagne . . | 1,3  | Espagne . . | 11,9 |  |  |
| Algérie . .  | 16   | Algérie . .  | 18,1 | Algérie . .  | 16   | Algérie . .  | 18,1 |             |      |             |      |  |  |
| Portugal . . | 2,3  | Portugal . . | 11,3 | Portugal . . | 2,3  | Portugal . . | 11,3 |             |      |             |      |  |  |
| Maroc . .    | 1,5  | Maroc . .    | 3,2  | Maroc . .    | 1,5  | Maroc . .    | 3,2  |             |      |             |      |  |  |
| Tunisie . .  | 1,2  | Tunisie . .  | 2,3  | Tunisie . .  | 1,2  | Tunisie . .  | 2,3  | Autres . .  |      | Autres . .  |      |  |  |
| Yougoslavie  | 1    | Yougoslavie  | 1,8  | Yougoslavie  | 1    | Yougoslavie  | 1,8  |             |      |             |      |  |  |
|              |      | Turquie . .  | 0,3  | Turquie . .  |      | Turquie . .  | 0,3  |             |      |             |      |  |  |
| Autres . .   |      | Autres . .   |      | Autres . .   |      | Autres . .   |      | Autres . .  |      | Autres . .  |      |  |  |
| TOTAL . .    | 100  |              | 100  | TOTAL . .    | 100  |              | 100  | TOTAL . .   | 100  |             | 100  |  |  |

tion à partir de pays comme le Portugal, la Grèce, le Maroc et la Tunisie, bien que ne représentant qu'un faible pourcentage du total a augmenté à des taux très élevés durant les dix dernières années.

Aspects économiques de l'émigration d'origine méditerranéenne vers l'Europe

Pour étudier les migrations du point de vue économique, nous sommes amenés à observer les principales caractéristiques des travailleurs migrants au niveau de la production et au niveau de l'utilisation des revenus. Nous avons

déjà noté qu'en général les zones d'émigration sont principalement des régions rurales ou des villes relais pour l'exode rural, mais ceci reste à préciser pour chaque pays. Il est vraisemblable que des facteurs particuliers expliquent l'émigration de tel ou tel pays en liaison avec son évolution historique et son état de développement. Nous pourrions ensuite procéder à des com-

paraisons internationales entre pays d'émigration pour voir dans quelle mesure il y aurait des similitudes dans l'évolution des phénomènes migratoires. Il est nécessaire cependant de commencer par saisir l'importance économique de l'émigration de travailleurs au niveau des pays de départ pour en rechercher ensuite l'explication et en déterminer les conséquences.

### Importance de l'émigration des travailleurs.

Une première indication peut être fournie à partir des statistiques disponibles sur le nombre des travailleurs émigrés en Allemagne, en Belgique, en France et en Suisse. Il est possible à partir du tableau 11 d'établir quelques regroupements.

Bien que les chiffres figurant dans ce tableau ne soient qu'indicatifs en raison du nombre limité de pays d'immigration retenus, il ressort que l'émigration de travailleurs constitue une part de la population active variant de 4 à plus de 10 %. Ces taux seraient encore beaucoup plus élevés si on les calculait au niveau des régions de départ, compte tenu de la concentration de l'émigration déjà évoquée. Au-delà de cette estimation quantitative, il convient de s'interroger sur l'aspect qualitatif de ces départs en analysant l'activité de ceux qui partent et leur qualification. Les calculs effectués pour les pays où les statistiques sont disponibles montrent que les départs sont surtout le fait des « agriculteurs et assimilés » et des « artisans et ouvriers » ; du point de vue des qualifications, les émigrants sont surtout des manœuvres ou des ouvriers non expérimentés.

Toutes ces considérations sont à prendre en compte pour évaluer l'incidence de l'émigration sur l'économie des régions de départ. En effet, dans une économie en situation de sous-emploi, le départ des travailleurs sans qualification n'entraîne pas une baisse de production, mais présente le danger de provoquer par effet d'imitation le départ des travailleurs qualifiés surtout lorsque les écarts entre les salaires nominaux des pays de départ et des pays d'arrivée sont importants. Ceci est confirmé, d'une part par les statistiques montrant l'augmentation relative dans le temps des départs de travailleurs qualifiés et, d'autre part, par les motifs de départ des émigrants. En effet, toutes les enquêtes effectuées sur ce thème indiquent que le désir d'amélioration du niveau de vie est la raison principale de l'accroissement de l'émigration (voir tableau 12)

TABLEAU 11

Nombre de travailleurs émigrés en Allemagne, en Belgique, en France et en Suisse pour 100 actifs dans les pays de départ

|                                                         | Espagne   | Grèce     | Italie     | Portugal  | Turquie    | Yougoslavie | Algérie   | Maroc  | Tunisie   |
|---------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|--------|-----------|
| Nombre de travailleurs émigrés . .                      | 558 006   | 176 092   | 1 172 775  | 235 392   | 554 173    | 660 000     | 257 339   | 82 315 | 43 115    |
| Population active . .                                   | 1 273 200 | 3 638 600 | 19 571 000 | 3 423 000 | 13 613 600 | 8 340 400   | 2 564 700 |        | 1 093 700 |
| % de travailleurs émigrés dans la population active . . | 4,38      | 4,84      | 6          | 6,88      | 4,07       | 6,29        | 10,03     |        | 3,94      |

TABLEAU 12

Les motifs de départs des émigrants

| Motif de départ des émigrants Yougoslaves (1)                        | Motif de départ des émigrants espagnols (2)                   | Buts des travailleurs Turcs avant leur départ pour l'Allemagne (3) |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| (1) Faiblesse des gains de Yougoslavie . . . . . 63,2 %              | (1) Progrès de la situation économique . . . . . 71 %         | (1) Économiser de l'argent . . . 20 %                              |
| (2) désir d'acquérir un appartement ou une maison . . . 45,8 %       | (2) Progrès de la situation professionnelle . . . . . 10,05 % | (2) Garantir son avenir ou celui de sa famille . . . . . 18,6 %    |
| (3) Décision consécutive au départ d'autres personnes . . . 25,8 %   | (3) Chômage . . . . . 6,05 %                                  | (3) Améliorer son expérience professionnelle . . . . . 17,4 %      |
| (4) Pas d'emploi . . . . . 22,9 %                                    | (4) Divers . . . . . 12,9 %                                   | (4) Acheter une voiture . . . . . 14,8 %                           |
| (5) Incitation par un employeur ou son représentant . . . . 17,8 %   |                                                               | (5) Étudier, améliorer son instruction . . . . . 9,3 %             |
| (6) Désir d'acquérir une auto, un camion, du matériel . . . 15 %     |                                                               | (6) Acheter une maison . . . . . 6,7 %                             |
| (7) Graves problèmes familiaux . . . . . 9,9 %                       |                                                               | (7) Acheter du matériel professionnel . . . . . 4,5 %              |
| (8) Exploitation agricole trop petite . . . . . 8,9 %                |                                                               | (8) Voir le monde ou apprendre une langue . . . . . 3 %            |
| (9) Incitation par des amis émigrés . . . . . 6,9 %                  |                                                               | (9) Rembourser des dettes . . . 0,6 %                              |
| (10) Incitation par les services Yougoslaves de l'emploi . . . 1,3 % |                                                               | (10) Sans idée nette . . . . . 5,1 %                               |
| (11) Sans réponse . . . . . 1,1 %                                    |                                                               |                                                                    |

(1) Enquête effectuée par l'Institut de géographie de Zagreb.

(2) Enquête dans le cadre de l'entreprise Barreiros Diesel S.A. — in O.C.D.E. : Les travailleurs émigrés retournant dans leur pays.

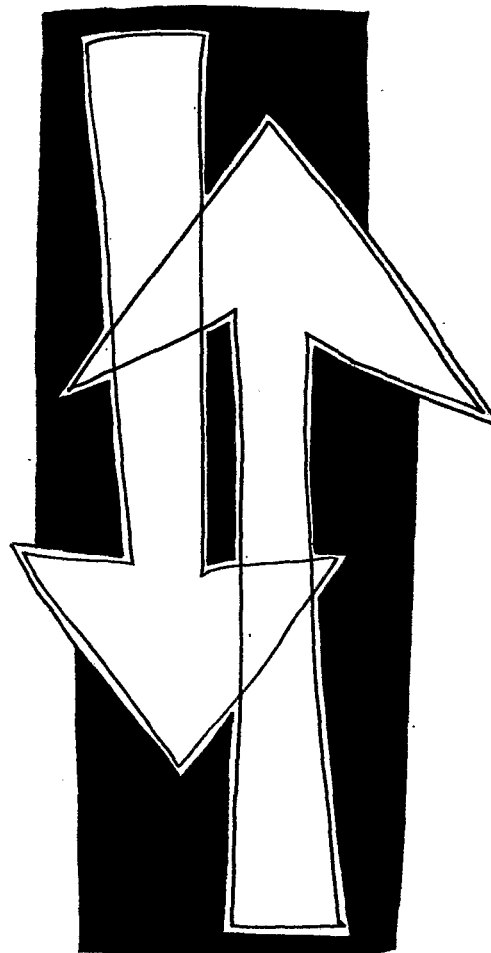
(3) Doc. Nermin Abadan, Bati Almanya'daki Türk İşçileri ve sorumlari; Bureau officiel du Plan. Ankara 1964 in O.C.D.E. : Les travailleurs émigrés retournant dans leur pays. Séminaire patronal International. Athènes, 18-21 Octobre 1966.

On peut noter à travers ces résultats que les émigrants recherchent avant tout une amélioration de leur situation économique et que l'environnement social (départ d'autres personnes, incitation par les amis ou par un employeur) constitue un facteur important pour expliquer leur départ. L'absence d'emploi expliquerait 22,9 % des départs en Yougoslavie et 6,5 % en Espagne. Ces résultats, bien que partiels, mettent en évidence la complexité des phénomènes migratoires où interviennent à la fois trois types de variables : les unes caractérisant les pays de départ, les autres les pays d'arrivée et d'autres enfin relevant des migrants et de la façon dont ils perçoivent leur situation socio-économique avant le départ et les changements que le travail à l'étranger pourrait y apporter. La réalité est encore plus complexe car ces trois ensembles de variables ne sont pas entièrement indépendantes.

### Flux d'émigration et de retours des travailleurs

A partir de ces statistiques, décrivons l'évolution de l'émigration depuis une dizaine d'années, d'abord du point de vue importance du flux migratoire annuel. L'Algérie et l'Espagne qui avaient les flux les plus forts en 1962 sont rejoints par la Yougoslavie et la Turquie, l'émigration de ces deux pays ayant connu une très forte croissance durant ces dernières années. La chute considérable de l'émigration constatée en 1966 et surtout en 1967 n'est qu'une conséquence de la récession allemande de 1966-1967 et tend à indiquer que le rythme des départs est réglé essentiellement par les besoins en main-d'œuvre des pays d'immigration. Cette hypothèse est confirmée par l'étude de J.L. REIFFERS (5) sur les effets de l'immigration en courte période montrant que l'emploi des travailleurs étrangers subit les contrecoups de la conjoncture de façon beaucoup plus nette que l'emploi des nationaux. L'effet est d'ailleurs plus accentuée en période de basse conjoncture. D'après J.L. REIFFERS, les coefficients d'élasticité de l'emploi des travailleurs étrangers en Allemagne par rapport à la production industrielle nette seraient de 4 en période de basse conjoncture et de 3 en période de haute conjoncture, ce qui signifie qu'une baisse de la production industrielle de 1 % entraîne une baisse de 4 % de l'emploi étranger alors qu'une hausse de 1 % de la production industrielle n'entraîne qu'une augmentation de 3 % de l'emploi étranger.

L'analyse des flux d'émigration ne prend toute sa signification que si elle est complétée par une étude des retours des travailleurs et de leur réinsertion dans l'économie de départ. L'insuffi-



C.V.

(5) REIFFERS (J.L.). — *Rôle de l'immigration de travailleurs dans la croissance de la République Fédérale d'Allemagne de 1958 à 1968*. Université d'Aix, Marseille.

TABLEAU 13

Ratio des départs des travailleurs pour 100 entrées

|                                 | 1961 | 1962 | 1963 | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>En Allemagne</b>             |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Ensemble des étrangers. . . . . | 39   | 59   | 69   | 60   | 55   | 86   | 311  | 72   | 41   |
| Espagnols . . . . .             | 11   | 41   | 51   | 51   | 57   | 109  | 515  | 109  | 42   |
| Greco . . . . .                 | 14   | 40   | 38   | 43   | 55   | 86   | 436  | 85   | 22   |
| Italiens. . . . .               | 51   | 68   | 92   | 93   | 63   | 90   | 269  | 69   | 67   |
| Turcs . . . . .                 | 30   | 31   | 48   | 16   | 26   | 50   | 228  | 53   | 20   |
| <b>En Suisse</b>                |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Ensemble des étrangers. . . . . | 44   | 59   | 78   | 89   | 100  | 86   | 77   | 81   | 84   |
| Espagnols. . . . .              |      |      |      | 60   | 22   |      |      |      |      |
| Italiens. . . . .               | 49   | 60   | 83   |      |      |      |      |      |      |

Source : Bernard Kayser : *Les retours conjoncturels de travailleurs migrants*. Paris, 1972, O.C.D.E.

TABLEAU 14

Distribution des émigrés italiens rentrés de 1962 à 1968 selon la durée du séjour

| Origine             | Moins de<br>3 mois | 3 à<br>6 mois | 6 à<br>9 mois | 9 à<br>12 mois | 1 à<br>2 ans | 2 à<br>3 ans | 3 à<br>4 ans | 4 à<br>5 ans | Plus de<br>5 ans |
|---------------------|--------------------|---------------|---------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------|
| R.F.A. . . . .      | 2,4                | 17,2          | 23,8          | 9,8            | 18,1         | 11           | 6,1          | 6,8          | 4,9              |
| France. . . . .     | 11,2               | 8,3           | 25            | 2,9            | 15,3         | 11,5         | 2,9          | 3,8          | 18,9             |
| Suisse . . . . .    | 4,1                | 16,7          | 31,2          | 12,8           | 10,8         | 6,8          | 5,1          | 4,7          | 7,8              |
| Tous pays . . . . . | 3,9                | 14,9          | 25,5          | 10,4           | 14,8         | 9,2          | 5,6          | 5,4          | 10,3             |

sance de l'information sur les retours, la rareté des cas étudiés et leur manque de représentativité ne permettent malheureusement pas une bonne connaissance de ces aspects. Une estimation pour l'Allemagne et la Suisse (voir tableau 13) montre que le rapport des sorties aux entrées est élevé et tend à s'accroître.

Le tableau 13 souligne le caractère récessif de l'année 1967 en Allemagne par des ratios très élevés dus à la fois à une baisse des entrées et une augmentation des sorties.

Il faut cependant noter que les départs d'Allemagne ou de Suisse ne constituent pas pour autant des retours définitifs des émigrés à leur pays d'origine. En effet, les enquêtes effectuées dans les pays d'émigration ainsi que les études de type monographique qui ont été réalisées indiquent qu'il s'agit plutôt de retours conjoncturels et mettent en relief la notion de « migrations tournantes » avec des séjours relativement courts et plusieurs départs successifs concernant les mêmes personnes.

En Italie, une grande enquête réalisée en Avril 1969 par l'Institut Central de Statistiques (6) sur un échantillon représentatif de 80 000 familles dans lesquelles une personne au moins était retournée de l'étranger ou résidait à l'étranger au moment de l'enquête, a donné une distribution des émigrés selon la durée à l'étranger qui est portée dans le tableau 14.

Ces résultats montrent que la durée de séjour à l'étranger est inférieure à deux ans pour plus de la moitié des émigrés italiens. Les réponses aux questions sur les motifs du contrat à l'étranger soulignent l'importance des facteurs non liés à l'emploi, l'expiration du contrat à l'étranger et l'offre d'emploi en Italie intervenant dans la moitié des cas (voir tableau 15).

TABLEAU 15

Distribution des émigrés italiens rentrés selon les motifs des retours (en %)

|                                                    | Tous<br>émigrés<br>rentrés<br>entre<br>1962-<br>1968 | Émigrés<br>rentrés<br>après<br>un seul<br>séjour |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Expiration du<br>contrat à l'é-<br>tranger . . . . | 36,7                                                 | 25,3                                             |
| Offre d'emploi en<br>Italie . . . . .              | 12,2                                                 | 17,4                                             |
| Raisons familiales                                 | 19,6                                                 | 26,4                                             |
| Raisons de santé                                   | 22,4                                                 | 25,4                                             |
| Accompagnateurs                                    | 6,8                                                  | 4,2                                              |
| Autres cas . . .                                   | 0,2                                                  | 1,3                                              |

(6) Council of Europe, 2nd European Population Conference, Report on the demographic and social pattern of migrants in Europe, par LIVI-BACCI et H. HAGMANN, 1971.

En Turquie, selon N. Abadan (7) « Le principal motif des retours, même conjoncturels, est représenté par les problèmes familiaux. L'attraction du pays ou les calculs visant à des investissements lucratifs ne jouent pas un rôle décisif. » L'enquête de O. Tuna (6) en 1966 a montré que 48 % des travailleurs rentrés avaient l'intention de repartir.

En Grèce, d'après une enquête (9) de l'Office de l'Emploi et de la Main-d'Œuvre, effectuée en 1970, la propension à repartir est également forte (30 % à Thèbes, Zante, Pyrgos, Alexandropolis et 85 % à Kianon, Xanthi).

Des conclusions similaires quant à la rareté des retours définitifs et la forte propension des travailleurs à repartir se dégagent des travaux de I. Baucic' (10) et M. Roux (11) sur la Yougoslavie et ceux de M. Poinard (12) sur le Portugal.

### Transfert de revenus et utilisation de l'épargne des travailleurs émigrés

Les transferts des revenus des travailleurs émigrés constituent une source importante de devises et permettent de couvrir une partie importante et parfois la totalité du déficit de la balance commerciale.

Selon différentes estimations (13), ces transferts représentaient 30 à 50 % des revenus perçus par les travailleurs émigrés. Cette propension à épargner très élevée pose le problème des conditions de vie de ces travailleurs surtout quand on sait qu'ils appartiennent en grande majorité aux catégories des bas salaires.

Le tableau 16 montre une forte concentration des travailleurs étrangers dans la catégorie 750 à 1 000 F et révèle quelques différences selon les nationalités ; les Yougoslaves, les Espagnols et Italiens semblent être mieux payés que les Portugais et les Nord-Africains.

L'enquête effectuée auprès de 10 000 Grecs rentrés en Grèce pour les vacances de Noël 1964 aboutit à des résultats similaires (tableau 17).

(7) ABADAN (N.). — *Problèmes concernant les retours conjoncturels de travailleurs turcs d'Allemagne Fédérale*. Paris, 1971, OCDE.

(8) TUNA (O.). — *Les problèmes d'adaptation des travailleurs rentrés en Turquie 1967*, S.P.D., I. inci Bes Yillik Plan Calismalari, Yurda donen Isçilerin intibaki Serunlari.

(9) POLYZOS (N.). — *Conséquences des retours en Grèce des émigrants*. Rapport au groupe de travail sur les migrations, Paris, 1970, OCDE.

(10) BAUCIC (I.). — *The effects of emigration from Yugoslavia and the problems of returning emigrant workers*, Rapport au groupe de travail sur les migrations, Paris, 1971, OCDE.

(11) ROUX (M.). — *L'émigration contemporaine de la main-d'œuvre yougoslave*. Rapport au groupe de travail sur les migrations, Paris, 1971, OCDE.

(12) POINARD (M.). — *L'émigration portugaise et les retours*. Rapport au groupe de travail sur les migrations, Paris 1971, OCDE.

(13) BLANC (A.). — *Les pays de l'Europe méditerranéenne*. 1968.

— GRANOTIER (B.). — *Les travailleurs immigrés en France*. Paris, 1970, Ed. Maspéro.

TABLEAU 16

Répartition des travailleurs par tranche de salaire mensuel.  
(échantillon de 2 000 travailleurs en France)

|                     | Ensemble<br>des<br>étrangers | Espagnols | Italiens | Portugais | Yougos-<br>laves | Nord<br>Africains |
|---------------------|------------------------------|-----------|----------|-----------|------------------|-------------------|
| Moins de 500 F . .  | 1,5                          |           | 1,9      |           | 2,1              | 2,2               |
| 500 à 750 F . .     | 11                           | 7         | 12,2     | 3,1       | 2,7              | 14,9              |
| 751 à 1 000 F . .   | 48,4                         | 36,4      | 34,2     | 47,0      | 29,7             | 57,3              |
| 1 001 à 1 250 F . . | 18,9                         | 17,8      | 23,3     | 21,1      | 31,4             | 17,2              |
| 1 251 à 1 500 F . . | 13,1                         | 24        | 16,2     | 17,1      | 17               | 7,2               |
| 1 501 à 1 750 F . . | 3,1                          | 6,2       | 5,5      | 5,6       | 3,2              | 0,4               |
| Plus de 1 750 F . . | 4                            | 8,4       | 6,8      | 5,4       | 13,9             | 0,7               |
| Total . . . . .     | 100                          | 100       | 100      | 100       | 100              | 100               |

Source : J.-Ph. BUTAUD, Hommes et Migrations, série Documents n° 827 du 15-5-72, Enquête de la Société d'Exploitation des données.

TABLEAU 17

Salaire mensuel des travailleurs grecs émigrés.  
(échantillon de 10 000 travailleurs)

| en D.M.                   | Total<br>en % | Hommes<br>en % | Femmes<br>en % |
|---------------------------|---------------|----------------|----------------|
| 60 à 299 D.M. . . . .     | 1,5           | 0,7            | 4              |
| 300 à 699 D.M. . . . .    | 56,3          | 49,5           | 80             |
| 700 à 1 099 . . . . .     | 28,5          | 36             | 3              |
| 1 100 à 1 499 . . . . .   | 1,2           | 1,5            | 0,0            |
| 1 500 à 1 899 . . . . .   | 0,1           | 0,1            | 0              |
| 1 900 et plus . . . . .   | 0,0           | 0,0            | 0              |
| Autres réponses . . . . . | 0,2           | 0,2            | 0              |
| Sans réponses . . . . .   | 12,2          | 12             | 13             |
| Total . . . . .           | 100           | 100            | 100            |

Source : Les travailleurs émigrés retournant dans leur pays. Séminaire Patronal International. Athènes 18-21 octobre 1966. Supplément au rapport final p. 170.

Ainsi, malgré leur faible salaire, les travailleurs émigrés ont une forte propension à épargner et contribuent par l'envoi de fonds à leur famille à équilibrer la Balance de Paiement de leurs pays respectifs. Au-delà de leur contribution à l'équilibre de la Balance des Paiements et de l'apport en devises qu'ils constituent, on peut se demander si les transferts de revenus favorisent la croissance des pays d'émigration. La réponse dépend naturellement de l'utilisation qui est faite de ces transferts. La plupart des enquêtes montrent que l'affectation principale consiste dans l'investissement immobilier (tableau 18).

On peut noter que rares sont les cas où l'épargne a été affectée à des investissements productifs. Une expérience a été tentée dans ce sens en Turquie (14) par le Ministère des Villages en donnant la priorité des départs à ceux qui participeraient au financement coopératif des « programmes ruraux ». De 1964 à 1970, plus de 7 000 travailleurs ont bénéficié de ce système. mais les transferts de fonds en faveur

(14) ABADAN (N.). — *Problèmes concernant les retours conjoncturels de travailleurs turcs d'Allemagne Fédérale*. Rapport au groupe de travail sur les migrations, Paris, 1971, OCDE.

TABLEAU 18  
Affectation de l'épargne des émigrés

| Turques                                                         |       | Yougoslaves                                                   |        | Portugais                                                  |      |
|-----------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------|------|
| Achat de maison, étage, construction d'immeubles . . . . .      | 49 %  | Construction d'immeubles . . .                                | 38,2 % | Achats de terrains et de maisons                           | 38 % |
| Établissement d'ateliers ou de magasins individuels . . . . .   | 23 %  | Reconstruction ou réparation de la maison familiale . . . . . | 23,3 % | Dépenses de consommations ou d'équipements domestiques . . | 32 % |
| Achat de terrain . . . . .                                      | 9 %   | Achat d'automobiles . . . . .                                 | 17,9 % | Dépenses d'éducation des enfants .                         | 24 % |
| Création ou renforcement d'entreprises familiales . . . . .     | 6 %   | Achat d'appartements . . . . .                                | 5,4 %  |                                                            |      |
| Achat d'automobile particulière ou car pour transport . . . . . | 5 %   | Achat de terrains à bâtir . . .                               | 2,2 %  |                                                            |      |
| Achat de machines agricoles . .                                 | 2 %   | Amélioration agricoles . . . . .                              | 13 %   |                                                            |      |
| Éducation . . . . .                                             | 5 %   |                                                               |        |                                                            |      |
| Achat d'actions . . . . .                                       | 1 %   |                                                               |        |                                                            |      |
|                                                                 | 100 % |                                                               |        |                                                            |      |

Source : Les retours conjoncturels de travailleurs migrants. Paris 1972 - OCDE.

des 296 coopératives concernées ont couvert moins de 40 % des programmes prévus. Un rapport de la Direction de la Planification conclut d'ailleurs à la nécessité d'arrêter l'expérience. En Yougoslavie, les émigrés Yougoslaves disposeraient de plus de 3 000 millions de dollars d'épargne accumulés à l'étranger entre 1954 et 1970 et selon I. Baucic<sup>(15)</sup> « la plupart de ceux qui n'ont pas encore investi leur épargne ne l'ont pas fait parce qu'ils n'ont pas décidé dans quoi et où investir. Cette indécision est due en partie aux difficultés économiques yougoslaves et en partie aux retards du changement nécessaire dans le système économique et social du pays ».

Le rapprochement de ces remarques sur le transfert des revenus des observations faites ci-dessus à propos de la rareté des retours définitifs et des difficultés de réinsertion des travailleurs émigrés dans les économies de départ, laisse supposer une contribution limitée de l'émigration à la croissance des pays de départ. Il ne pourrait en être autrement en l'absence de politiques d'émigration insérées dans le cadre plus général des politiques de développement. Ceci est loin d'être réalisé, bien au contraire, il semble que l'émigration soit déterminée par les besoins des économies d'accueil.

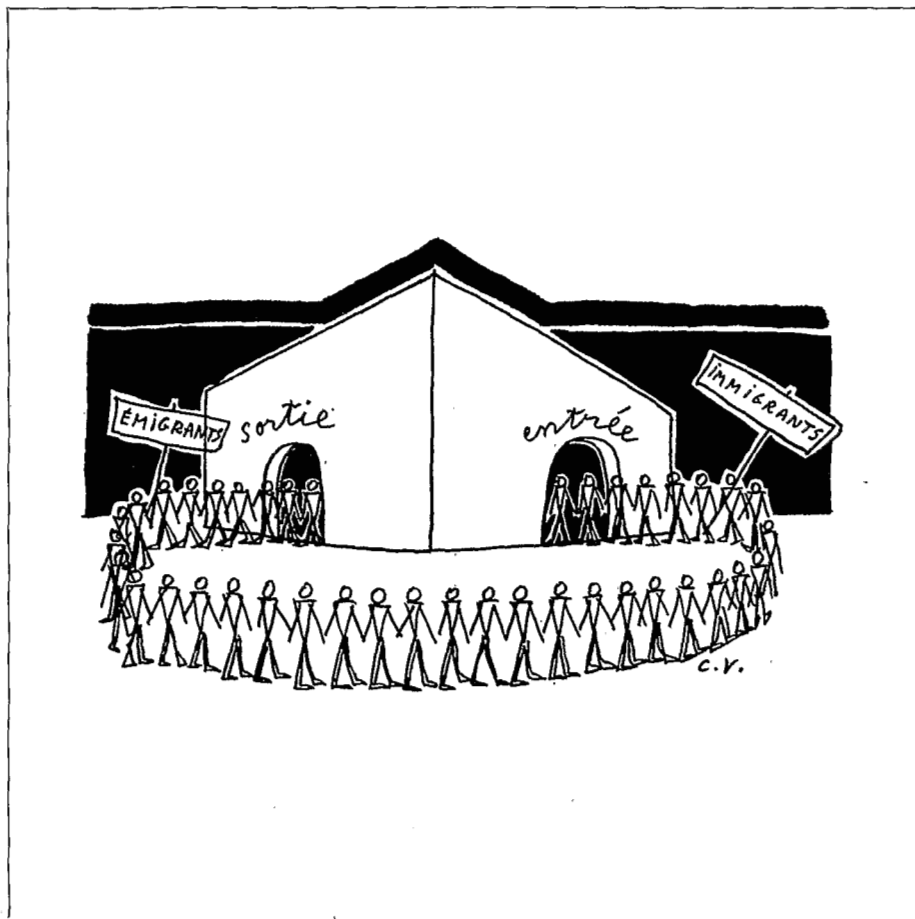
## Les travailleurs émigrés dans les économies d'accueil

Dans les quatre pays d'immigration retenus pour cette étude, le nombre de travailleurs étrangers s'élevait à environ 4 500 000 en 1971-1972. Leur proportion dans la population active varie entre 5 et 22 %. En Suisse, un travailleur sur cinq est étranger ; en Allemagne, la proportion est de 1 pour 10. Ces proportions ont connu de très fortes augmentations ces dernières années. En Allemagne, les travailleurs étrangers constituaient seulement 3,17 % de la population active en 1962 et 10,6 % en 1972. En Suisse, le taux est passé de 17,5 % à 21,8 % entre 1960 et 1966. Les trois pays Allemagne, France et Suisse ont admis en moyenne un million de travailleurs étrangers (dont 300 000 saisonniers) chaque année depuis 1960 et continuent à connaître de fortes immigrations. L'immigration de travailleurs en Belgique est beaucoup plus faible (16 000 admissions par an en moyenne entre 1960 et 1970) et s'est quelque peu ralentie depuis 1966.

Lorsqu'on examine la répartition des travailleurs par branche d'activité économique on relève dans les quatre pays une très forte concentration des étrangers dans quelques branches qui sont essentiellement les industries de transformation et les Bâtiments et Travaux Publics. En Belgique une forte proportion d'étrangers (16,9 %) travaillent également dans les industries extractives. La répartition présente quelques différences selon les pays d'immigration et les nationalités des immigrants. C'est ainsi qu'en Allemagne 58 étrangers sur 100 travaillent dans les industries de transformation, ce pourcentage est d'ailleurs en augmentation ; 18 étrangers sur 100 sont dans les Bâtiments et Travaux Publics, mais ce pourcentage est en baisse.

(15) BAUCIC (I.). — *The effects of emigration from Yugoslavia and the problem of returning emigrant workers*. Rapport au groupe de travail sur les migrations. Paris, 1971, OCDE.

(16) REIFFERS (J. L.). — *Le rôle des travailleurs immigrés dans la croissance de la RFA*. op. cit.



Selon J.L. REIFFERS (16), la répartition de l'emploi étranger dans les différentes branches d'activité économiques en Allemagne s'est faite depuis 1961 dans le sens d'une meilleure adaptation, les travailleurs immigrés se dirigeant vers les branches d'activité du tertiaire ou de l'industrie à forte productivité (automobile, électronique, sidérurgie, chimie, textile,...) et quittant le bâtiment, les mines et l'agriculture.

Les mêmes concentrations sont constatées pour les différentes nationalités avec cependant une plus grande présence des Italiens, des Portugais et des Marocains dans les Bâtiments et Travaux Publics.

En France, dans la branche Bâtiments et Travaux Publics, 19 travailleurs sur 100 sont étrangers. Dans les industries extractives, le taux est de 14 %. 33 étrangers sur 100 travaillent dans les industries manufacturières et

30 sur 100 dans les Bâtiments et Travaux Publics. Les différences selon les nationalités sont plus marquées qu'en Allemagne. En effet, la majorité des Portugais (50 %) et des Italiens travaillent dans les Bâtiments et Travaux Publics. Un pourcentage élevé de Tunisiens (24,5 %) sont dans le commerce et les assurances. Une proportion relativement élevée de Marocains sont dans l'agriculture et les industries extractives.

Des observations faites par les Commissions du 6<sup>e</sup> Plan (17) 1971-1975 pour cerner les relations entre les variations de l'emploi étranger par branche et les accroissements de productivité de 1962 et 1968 aboutissent à des conclusions nuancées. Les effets de l'immigration sur la productivité sont

(17) Rapports des Commissions du 6<sup>e</sup> Plan 1971-1975. Emploi II, p. 49.

loin d'être uniformes. Dans certains cas (notamment dans les entreprises de type familial du textile, du cuir, de la presse ou de l'édition), l'immigration aurait été utilisée pour éviter un effort de restructuration et d'investissement impliquant l'abandon de l'indépendance de l'entreprise. Dans d'autres cas, l'immigration a augmenté en même temps que la productivité (cas des secteurs du bois, des papiers carbonés, de la sidérurgie et de la mécanique).

En Belgique, dans les industries extractives, 41 travailleurs sur 100 sont étrangers ; 12,3 % des étrangers travaillent dans la construction alors que la proportion pour les Belges n'est que de 8,6 %.

Du point de vue des qualifications, bien qu'on assiste à une augmentation du nombre de travailleurs étrangers qualifiés, augmentation différenciée d'ailleurs selon les branches d'activité et selon les nationalités, la majorité des immigrés (70 %) demeure sans qualification (manœuvres et ouvriers spécialisés).

En Suisse, la proportion des étrangers dans le total des travailleurs dépasse parfois la moitié, c'est ainsi que dans l'industrie de l'habillement 60 % des travailleurs sont étrangers, dans les industries textiles un travailleur sur deux est étranger ; les taux sont de 46,8 % dans le travail de la pierre et de 45 % dans l'industrie du cuir.

Tous ces pourcentages traduisent l'importance des travailleurs immigrés dans l'activité économique des branches envisagées.

Les travaux que nous poursuivons à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier essaient d'analyser les effets de ces migrations non seulement sur les économies des pays d'accueil mais également sur celles des pays de départ. Sans entrer dans le détail, indiquons l'orientation donnée à ces travaux qui consiste à mesurer au niveau des pays d'accueil les effets à court et à moyen terme de l'immigration sur les marchés du travail et à évaluer le surplus économique créé par les travailleurs immigrés. Pour les pays de départ, nous essayons d'expliquer les causes profondes de l'émigration et de mesurer ses effets sur la croissance économique. De pareilles études ne sauraient être entreprises sans une connaissance quantitative préalable des mouvements migratoires ; nous avons essayé de décrire brièvement ces différents mouvements dans le cadre de cet article.